



N°2

Mars 2014



Créé en 2007 et financé dans le cadre du programme EFTLV, le réseau ELGPN (European Lifelong Guidance Policy Network) vise à soutenir le développement des politiques publiques en matière d'orientation de ses 31 pays membres. Le réseau collabore avec de nombreux organismes et réseaux nationaux, européens et internationaux comme l'OCDE, le CEDEFOP, Eurodesk et Euroguidance, notamment sur la description des systèmes nationaux d'orientation. Un kit de ressources a été créé à l'attention des décideurs et acteurs politiques afin de leur permettre de réfléchir aux structures d'orientation tout au long de la vie en s'inspirant des politiques ou des pratiques développées dans d'autres pays européens.

Euroguidance vous propose tous les trimestres de découvrir de façon synthétique les résumés issus de ce kit de ressource structuré en quatre axes : la compétence à s'orienter, **l'accès aux services d'orientation**, l'assurance qualité et la coordination et coopération entre les décideurs.

DEUXIÈME AXE

L'accès aux services d'orientation tout au long de la vie

L'accès aux services d'orientation tout au long de la vie (OTLV) relève des politiques nationales. On constate qu'il doit encore être développé, en particulier pour certains groupes de population (jeunes décrocheurs, étudiants, adultes...). Ces services restent encore trop souvent parcellisés, limités et insuffisamment accessibles. Chaque pays a une culture et une infrastructure spécifique. Mais, malgré le besoin et la valeur du conseil individuel en face à face, les nouvelles technologies offrent un potentiel de développement de nature à favoriser une plus large diffusion de ces services. Ce sont des nouveaux défis auxquels sont confrontés les pays. Les stratégies adoptées varient entre le développement de modèles de services adaptés à tous les âges et celui de services adaptés aux différents groupes cibles. L'objectif serait de trouver une approche systématique

pour développer des services proactifs dans tous les secteurs et pour tous les âges. De nombreux pays cherchent également à développer des services d'orientation pour la validation des acquis de l'expérience, mais leur mise en œuvre effective varie selon les pays.

Les questions qui se posent concernant l'accès aux services d'orientation tout au long de la vie, peuvent être regroupées en quatre thématiques : l'aspect financier, l'assurance-qualité, l'évaluation des ressources et des prestations, les compétences des praticiens de l'orientation.

Un outil d'auto-évaluation comportant trois dimensions notées chacune sur une échelle comportant 5 niveaux, a été développé par le réseau ELGPN :

1. La première dimension étudiée porte sur l'accessibilité des services en fonction de divers modes de

prestation : services limités à certains groupes / services limités et éducation à l'orientation / services limités et services en ligne / services limités et outils TICE complets / modèle exhaustif ou global ;

2. La deuxième dimension concerne la collecte de données : depuis l'absence de collecte et de données jusqu'à un recueil et une analyse systématique de ces données ;

3. La troisième dimension est liée à la promotion de l'accès aux services : depuis l'absence de promotion jusqu'à une promotion régulière et systématique.

Cet outil peut être utilisé comme grille de diagnostic pour faire le point des réalisations dans chaque pays, ou servir de modèle à un développement politique de l'OTLV.



Des exemples européens spécifiques pour l'orientation tout au long de la vie



A ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

L'orientation est abordée sous des formes variées (entretiens, TICE) dans une approche holistique afin de guider les élèves dans leurs choix professionnels et les préparer aux transitions futures. Cette démarche peut d'ailleurs s'intégrer au parcours scolaire.

C'est ce que la France a institué sous la forme du *parcours de découverte des métiers et formations* (PDMF) tout au long de l'enseignement secondaire qui apporte connaissances et compétences utiles à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. Il évoluera à la rentrée 2015 vers le *Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel* (PIODMEP) et donnera une plus large place à la compétence à entreprendre et à la découverte du monde économique.

Les TICE permettent à la fois de soutenir l'accompagnement des parents et d'apporter un service d'orientation complémentaire sous forme de e-guidance personnalisée.

Le **Danemark** a lancé un tel service -www.ug.dk- où des échanges par « chats », téléphone, SMS, courriels et Facebook sont possibles, pendant des plages horaires élargies (soirée, week-end).

La coordination et la collaboration entre les écoles et les services pour l'emploi devraient être privilégiées, notamment pour lutter contre le décrochage scolaire.

En **Allemagne**, un tutorat accompagne les jeunes dans leurs choix professionnels et la recherche de stages tandis qu'en **Autriche**, tous les élèves visitent un service pour l'emploi.

B ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'orientation doit permettre de faciliter l'insertion en s'appuyant sur la mobilité, l'entrepreneuriat, et la validation de l'expérience informelle.

Au **Pays-Bas**, le conseil en orientation est structuré au sein des programmes professionnels pour révéler les qualités et points forts des jeunes. Une liaison entre les établissements de formation professionnelle et les universités de sciences appliquées est également mise en place.

C ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'orientation a pour rôle d'aider à la connaissance de soi, à l'exploration du marché du travail et à la mobilité.

Les services d'orientation universitaires en **Slovaquie** sont institués par la loi et ouverts à tous les étudiants, y compris publics spécifiques (étrangers, handicapés). Leur aide est pertinente pour favoriser l'employabilité mais aussi pour le développement personnel des étudiants.

D FORMATION CONTINUE

Pour que les adultes profitent au mieux de la formation continue, il paraît indispensable qu'ils puissent avoir accès à l'information sur les qualifications qui leur sont accessibles ainsi qu'à un service leur permettant de clarifier leurs attentes et d'évaluer leurs compétences.

Le rôle de la médiatisation de ces services est alors primordial pour augmenter l'accès à la formation continue, vecteur de valorisation de la formation non formelle et informelle et considérée par le Conseil de l'Union Européenne comme un instrument majeur pour promouvoir le vieillissement actif.

Il existe un service d'aide au **Royaume Uni** aujourd'hui appelé « National Careers Service for England » composé d'un service téléphonique, mais aussi d'un service par courrier électronique ou encore de chat online qui a vu sa demande de la part des usagers augmenter grâce à une forte médiatisation ; Celle-ci s'est faite par le biais de campagnes publicitaires aux heures de grande écoute et continue à travers des articles de presse et une présence sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter.

En **Allemagne**, le *Ruhestandskompass* (boussole de retraite) est un nouvel outil conçu pour aider les personnes de plus de 50 ans à se préparer à la retraite, les seniors devenant de plus en plus indispensables en tant qu'individus actifs dans ce contexte démographique. Cet outil a été pensé pour être utilisable de façon autonome mais encourage tout de même à utiliser les services d'orientation.



E EMPLOI

Les services d'orientation sont essentiels pour augmenter le taux d'emploi dans les secteurs en transition car ils permettent aux individus de mieux se connaître et d'explorer les possibilités de travail et de formation qui s'offrent à eux.

Ils participent également à la sécurisation des parcours d'apprentissage tout au long de la vie et devraient alors être ouverts non seulement aux individus mais aussi aux entreprises en tant qu'entité.

Par exemple, le projet « orientation et conseil au travail » s'est monté en Islande pour que les individus puissent avoir des informations sur le développement de leurs compétences directement sur le lieu de travail.

Ceci a permis de toucher des groupes cibles comme les moins qualifiés et a eu pour conséquence d'augmenter la participation à la formation tout au long de la vie et de rehausser ainsi le niveau d'éducation au plan national.

F INCLUSION SOCIALE

Les services d'information, d'orientation et de conseil devraient être accessibles à tous, quelques soient les critères pris en compte. L'Union Européenne a l'intention de lever les obstacles à l'accès aux services notamment pour les publics les plus difficiles à sensibiliser afin de renforcer leur employabilité par entre autre du soutien individualisé.

Pour cela, une publicité de ces services doit être diffusée au niveau local, régional et national.

En **Pologne**, « Les Bataillons Volontaires de travail » est une entité publique supervisée par le ministre responsable des questions d'emploi qui procure toute une gamme de services pour les jeunes ayant besoin d'assistance pour entrer sur le marché du travail et ainsi d'éviter les risques d'exclusion sociale.

L'université d'**Islande** quant à elle propose des services structurés et réglementés pour les étudiants handicapés qui peuvent alors recevoir des informations des services d'orientation concernant les programmes d'études. Ils peuvent alors mieux s'y préparer et obtenir des aménagements des parcours et des facilités pour passer les examens en fonction de leur handicap.

La **Turquie** a mis sur pied des écoles spécialisées pour des enfants à besoins spécifiques (les aveugles et malvoyants, les sourds et malentendants, les déficients moteurs, les déficients mentaux, les enfants autistes et les enfants avec une maladie de longue durée). L'orientation y est travaillée de façon individuelle en fonction du degré d'autonomie et l'intégration partielle dans des classes d'enseignement général ainsi que dans des stages professionnels est favorisée. Tout au long du cursus, les élèves sont soutenus par des services éducatifs, personnels et d'orientation professionnelle au sein des écoles.

INFO



Pour de plus amples informations sur les études de cas présentées dans ce kit de ressources, veuillez vous référer à la base de données du réseau ELGPN.

www.elgpn.eu

